

## Environnement | D'un parc naturel marin à l'autre, les pêcheurs impliqués



**Créé en 2015, le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de Gironde et de la mer du Pertuis est en cours d'élaboration de son plan de gestion. Véritable projet de territoire en mer pour les 15 ans à venir, celui-ci se construit en concertation avec les acteurs locaux. Parmi eux, les pêcheurs, dont plus de 400 navires exercent leur activité professionnelle dans le parc. Un travail également éclairé par le partage des enjeux et des expériences entre acteurs de territoires différents au sein du réseau Interparc. Dans cette optique 9 professionnels de la pêche se sont rendus les 19 et 20 septembre dernier, dans le Parc d'Iroise, en Bretagne, le plus ancien des parcs naturels marin de France.**

Le Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis couvre 6 500 km<sup>2</sup> et borde 1 100 km de côtes de la Vendée, de la Charente-Maritime et de la Gironde, il est dans l'ordre chronologique, le septième parc du réseau des parcs naturels marins qui en compte neuf, et le second en Nouvelle-Aquitaine après le Parc du Bassin d'Arcachon. Sur son vaste périmètre, la pêche représente en effet, une activité majeure avec plus de 400 navires et une exploitation d'espèces à forte valeur ajoutée comme le maigre, le bar ou la sole.

La rencontre entre les professionnels de la pêche du Parc naturel de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis avec les agents du Parc d'Iroise, des membres du Comité des pêches du Finistère et des pêcheurs du Conquet, avait donc pour objectif « de comprendre le rôle d'un Parc naturel marin et les actions menées avec les professionnels de la pêche, telles que le suivi de la ressource halieutique, et la valorisation de l'activité à travers la charte locale « Pêcheurs partenaires du Parc naturel marin d'Iroise » ».

**La pêche au chalut, un protocole à étendre?** L'occasion ainsi de découvrir de nouvelles techniques telles que la pêche au chalut utilisée par les agents du Parc d'Iroise depuis 2011 afin d'évaluer la fonction de nourricerie de la baie pour les poissons plats. "Un protocole de suivi particulièrement mis en avant, car il peut être appliqué aux différents sites de la façade atlantique dans le but de faciliter l'acquisition de connaissance et les comparaisons entre secteurs de pêche", expliquent les représentants du Parc d'Iroise.

Au programme également de cette visite, la présentation par le Parc d'Iroise et le Comité des pêches du Finistère, d'actions communes menées depuis 10 ans pour le développement durable la pêche professionnelle. Manière de confirmer que bien que les territoires soient différents, les acteurs, des Parc marins, à commencer par les

pêcheurs, sont bels et bien concernés par es enjeux communs. De quoi sans doute aussi inspirer et faire avancer le Plan de Gestion l'Estuaire de Gironde et de la mer du Pertuis.



Solène Méric

*Crédit Photo : Virginie Gervois / Agence française pour la biodiversité  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 22/09/2017*

*[Url de cet article](#)*